

ABONNEMENT.

En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR.
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

16 Mars 1882.

BULLETIN

Après avoir refusé d'écrire les noms de
Dieu et de Patrie dans le projet de loi relatif
à l'enseignement primaire, le Sénat s'est
prononcé en faveur de « l'instruction morale
et civique ».

La morale sans Dieu et le « civisme »
sans patrie, c'est là une conception qui mé-
ritait de séduire ce moraliste éminent, ce
grand patriote nommé Jules Ferry. M. le
ministre de l'instruction publique s'est
abandonné à la séduction. Cependant nous
ne lui adresserions aucun reproche s'il
avait eu le bon goût de se réserver avec un
soin jaloux les bienfaits de cette morale et
de ce civisme.

Mais non ; M. Jules Ferry, homme très-
respectueux de la liberté de conscience, pré-
tend nous imposer son civisme et sa morale
par l'amende et par la prison.

Or, la morale de M. Ferry, on la connaît :
elle s'appelle morale indépendante, sans
doute parce qu'elle est indépendante, de
toute morale ; et elle a eu l'avantage d'être
définie par M. Corbon « une morale en
opposition avec la morale chrétienne ».

Quant au civisme républicain, il s'est
manifesté avec un remarquable éclat aux
jours douloureux de l'invasion allemande.
C'est lui qui, en 1870, peuplait les préfec-
tures et les sous-préfectures, les différentes
administrations, d'une vaillante jeunesse
résolue à se conserver pour la patrie. C'est
lui qui tenait M. Gambetta, M. Paul Bert et
M. Jules Ferry lui-même éloigné des champs
de bataille. C'est lui qui inspirait cette pa-
role si éminemment patriotique : « L'avan-
tage de posséder la République vaut bien la
perte de deux provinces. »

On comprend dès lors la faveur que la
morale et le civisme de M. Ferry ont trou-
vés au sein du Sénat républicain.

Si maintenant l'on veut avoir quelques
indications sur la manière dont « l'instruc-
tion civique » sera donnée dans les établis-
sements officiels, il suffit, pour être absolu-
ment édifié à cet égard, de consulter un pe-
tit livre classique composé par M. Paul
Bert et intitulé : *L'Instruction civique à l'école*.

On enseigne dans ce livre qu'avant 1789
il n'y avait en France ni civilisation, ni pros-
périté, ni grandeur, ni justice ; que jusqu'à
cette date notre histoire n'est qu'un tissu
d'horreurs et d'ignominies ; que le pays en-
tier, avant cette époque, offrait un spectacle
de honte et de misères ; qu'il n'y avait que
deux classes de citoyens, des nobles fai-
nésants, corrompus, dénués de tout courage
militaire, et des paysans à demi sauvages
condamnés à manger de l'herbe lorsqu'ils
ne se mangeaient pas entre eux ; que l'i-
dée de patrie était absolument inconnue,
etc., etc.

C'est ainsi que M. Paul Bert démontre les
« bienfaits de la Révolution » et enseigne
aux enfants le respect de la patrie française.
Qu'on ose, après cela, reprocher à d'autres
l'histoire imaginaire du Père Loriguet, et
accuser les maîtres catholiques d'abêtir la
jeunesse !

Dans un magnifique discours, M. le duc
de Broglie a éloquentement dénoncé les périls
et flagellé les ridicules de « l'instruction mo-
rale et civique » républicaine. Appuyé par
MM. de Ravignan, Baragnon et Buffet, il
n'a pu obtenir de M. Jules Ferry qu'une ré-
ponse évasive ; cependant le ministre en a
dit assez pour motiver cette éloquente décla-
ration de M. Baragnon :

« Quoi ! il y aurait des pères obligés d'en-
voyer leurs enfants à une école où seraient
enseignées de pareilles abominations ! Non,
pour obliger un fils à entendre de telles infa-
mies, il faudrait passer sur le corps de son
père. »

Elle ne permettra pas qu'on apprenne à
ses enfants le mépris de tout ce qu'elle aime
et vénère. Elle refusera de livrer ses fils et
ses filles à un enseignement ennemi de Dieu
et de la Patrie. Et malgré les menaces d'a-
mende et de prison, la République appren-

dra qu'il y a quelque chose de plus fort que
les lois de violence : la foi religieuse et pa-
triotique qui ne peut être étouffée.

Chronique générale.

Qui nous fera donc le compte exact des
dépenses qu'entraîne pour l'État la rage de
la laïcisation ? Aux services gratuits ou peu
rémunérés que rendaient les congrégations,
de toutes parts on a substitué des services
payés et chèrement payés. Voici une nou-
velle augmentation de frais, demandée pour
la réorganisation des succursales de la Lé-
gion-d'Honneur. Le général Rousseau, se-
crétaire du chancelier de la Légion-d'Hon-
neur, a été entendu par la commission des
crédits supplémentaires. Il a exposé que la
laïcisation, aujourd'hui complète, des mai-
sons d'Écouen, des Loges et de Saint-Denis,
rendait nécessaire une augmentation de cré-
dit de 66,925 fr. pour l'exercice 1882, ce
qui représentait, avec le crédit de 97,000 fr.
déjà voté en 1881, un supplément annuel
de dépenses de 164,825 fr. On assure que
la commission votera les crédits sans élever
la moindre objection.

Une dépêche de M. de Freycinet à l'ami-
ral Jaurès l'invite à se mettre en mesure de
se rendre le plus tôt possible à son poste de
Saint-Petersbourg, où sa présence, dit la
dépêche, pourrait d'un moment à l'autre
être indispensable.

Plusieurs officiers généraux russes, en ce
moment à Paris, ont été également invités
par leur gouvernement à se tenir prêts, à la
première dépêche, à se rendre à leur poste
de commandement.

Les modifications qui viennent d'être ap-
portées à notre régime diplomatique, en
Tunisie, ne sont pas sans importance. Jus-

qu'ici, notre ministre résident avait été en
même temps consul général de France.

Désormais, les deux fonctions seront dis-
tinctes, et les représentants consulaires des
puissances qui se plaignent de ne pas ren-
contrer dans la Régence un agent français
d'un grade équivalent au leur, n'auront plus
lieu d'invoquer ce grief contre le traité du 12
mai.

M. Cambon sera exclusivement chargé de
nos intérêts politiques. Le consul général
s'occupera des affaires commerciales.
(Télégraphe.)

M. de Marcère a lu à la commission du
divorce son rapport sur la proposition de
rétablissement du divorce, lequel conclut
favorablement.

Cette lecture, assez longue, a occupé toute
la séance.

La commission a approuvé les conclu-
sions du rapport.

On assure que le gouvernement a la
preuve que la Turquie a envoyé des troupes
dans la Tripolitaine, et que la Porte ne se-
rait pas étrangère au mouvement insurrec-
tionnel qui vient de se produire sur les fron-
tières de la Tunisie. (National.)

Un certain courant d'opinion se manifeste
pour que l'élevation du traitement des députés,
si elle est votée dès maintenant, ne soit
applicable qu'à dater de la prochaine législa-
ture.

Voilà qui va causer bien des désillu-
sions.

Une spirituelle boutade de la *Gazette de
France* résume fort bien le vote du Sénat
qui met Dieu hors de l'enseignement pri-
maire :

« Tout instituteur primaire qui se per-
mettra d'affirmer l'existence de Dieu sera
poursuivi pour fausses nouvelles. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXXIX

LE PREMIER BAISER.
(Suite.)

Le soir, à l'arrivée, elle était attendue à la gare
par ses deux filles et ses deux fils. Manuel de Sar-
dagne et le docteur Delcambre y étaient aussi.

Elle serra maternellement sur son cœur les
quatre enfants de son mari, sa pauvre petite Hor-
tense qu'elle avait nourrie au biberon, sa belle
blonde Noëlie, le portait vivant de sa chère maî-
tresse, et Louis, le futur bachelier dont elle avait
surveillé les premières études, et Honoré, le digne
successeur du père de famille.

Aucun d'eux n'avait oublié l'idiome du pays, le
langage filial bégayé au berceau.

Semblable à un brouillard léger où scintillent
des feux lointains, la langue de la nourrice est
imprégnée de vapeurs souvenirs. En ce parler
snaeve, M^{me} Vaurant prodiguait à ses enfants bien-
aimés les noms les plus tendres.

Le docteur regardait, écoutant, comprenant.

Elle était émue, non troublée.

Manuel, qui la contemplait, prenait part à la joie
expansive de sa jeune famille.

Tout à coup, se tournant vers lui, elle se troubla.
Elle essayait de sourire, elle balbutiait. De sa voix
harmonieuse, mais entrecoupée, hésitante, elle lui
dit :

— J'arrive de Soreillac... du château du Hêtre...
où j'ai reçu les adieux... d'où j'apporte les compli-
ments affectueux de tous vos amis... Eh bien ! mon
neveu, vous n'embrassez pas votre tante !...

Manuel crut rêver :

— Un baiser de la part de Laure, pensait-il.

Avec une effusion ineffable, la sœur de Jules de
Sardagne le serrait dans ses bras. De ses yeux
jaillissaient de nobles larmes ; de son âme ce sou-
pir :

— Enfin !... ô mon pauvre frère, vous qui n'avez
pas voulu me connaître, par orgueil, puis par
remords, votre fils a une mère maintenant, et c'est
moi, Mariette la mendicante.

Elle fit le signe de la croix, joignit les mains,
leva vers le ciel ses yeux humides et sembla prier.
Ses cinq enfants l'entouraient.

Croirait-on qu'en montant en fiacre le docteur
Delcambre prétendit avoir eu la maladresse de se
jeter du tabac dans les yeux, ce qui l'obligeait à les
essuyer avec son mouchoir à carreaux.

XL

LA CONFÉRENCE.

Comment Manuel de Sardagne avait-il vu, de ses
propres yeux vu, la nombreuse famille dont s'était
affublé, — comme il l'écrivait, — son oncle et
parrain, le chevalier de Vervaines ?

Ce fut un soir. Il avait rendez-vous avec le doc-
teur, alors fort occupé de ses mémorables confé-
rences sur le paupérisme, dans les temps anciens
et modernes. Et le docteur étant l'exactitude in-
carnée, il avait eu soin de devancer l'heure.

Il se promenait donc au milieu de la foule en
rêvant à son passé si récent et si lointain tout à la
fois, à ses ambitions toutes nouvelles, à ses travaux
auxquels il s'attachait, à son amitié pour Honoré
Vaurant, à son amour pour Laure :

— Tout est transformé en moi et autour de moi !
je brûle ce que j'adorais, j'adore ce que j'avais
coutume de brûler. Aimais-je véritablement au-
trefois ? — non ! j'ignorais le sacrifice. Mon mariage
me semblait si simple, si facile, que je n'étais au-
cunement pressé de faire partager à Laure ma vie
de travail et d'espoir, vie si pleine que je suis
charmé de rencontrer quelques instants de loisirs.

Naguère son oisiveté de gentleman-maquignon
était une source d'ennuis, tuer le temps, un pro-
blème.

Du temps, désormais, il ne savait où en prendre.

Il avait quelque peine à trouver celui de corres-
pondre avec la charitable Flaviane, qui lui peignait
avec détails l'existence active de Laure.

— Elle travaille, elle aussi, et pour se rappro-
cher de moi ! se disait Manuel avec un sentiment
de reconnaissance bien fait pour accroître son
émulation. — Sans la perte de ma fortune, serais-
je ce que je suis, sentirais-je ce que je sens ? —
Et puis, dans mon malheur, ne suis-je pas mille fois
plus heureux que je ne le mérite ?

L'enrôlement aux spahis, la prison pour dettes,
le suicide, le déshonneur parfois sont les dénoue-
ments les plus connus de la déconfiture des maqui-
gnons décaqués.

Qui ne connaît la scandaleuse biographie du
chevalier Édouard N***, qui, ne pouvant se réso-
udre à un travail honorable, a eu recours aux jeux
clandestins qui l'ont fait condamner pour escroque-
rie en police correctionnelle ?

— Devant moi, disait Manuel, les portes se sont
ouvertes comme d'elles-mêmes, tandis que foule
d'infortunés solliciteurs ne parviennent seulement
pas à y frapper.

Chose rare, et qui fait son éloge, il appréciait
sainement ainsi les chances qui l'avaient favorisé.

— Gordien m'imite volontairement et ses lettres
m'encouragent. L'amitié d'Honoré, ses paroles, ses
exemples me soutiennent. Et le clairvoyant Del-
cambre affirme énergiquement que mon mariage,

Le 14 mars, à Paris, on vendait une collection d'autographes, parmi lesquelles figure une lettre de Victor Hugo, écrite de Bruxelles, 15 septembre 1868, à la mort de sa femme, et dans laquelle se lit cette phrase :

« J'aurais un profond accablement, si je n'avais une invincible espérance... »

Et pourtant M. Victor Hugo ne craint pas d'enlever au peuple cette invincible et nécessaire espérance, en supprimant de l'enseignement primaire la notion de Dieu, principe de l'immortalité des âmes ! La passion politique lui fait renier sa foi. Quel crime plus lâche l'homme peut-il commettre sur lui-même et sur ses frères ?

La question égyptienne semble se compliquer de plus en plus. L'intervention de la Turquie est maintenant à peu près inévitable.

Les communications transmises au ministère des affaires étrangères sont unanimes à donner comme certaine la renonciation de l'Angleterre à s'opposer à ce que le Sultan exerce son droit de suzeraineté vis-à-vis du Khédive.

Le conseil de cabinet d'aujourd'hui doit s'occuper de cette question difficile.

La discussion sur la magistrature viendra plus vite qu'on ne le croit, grâce à l'activité de la commission.

Il est un point sur lequel le gouvernement sera obligé de céder quand même : c'est la suppression absolue de l'immovibilité.

La grève de Roanne. — Les nouvelles reçues au ministère de l'intérieur sur la grève de Roanne font craindre qu'elle ne se prolonge indéfiniment.

Le préfet de la Loire va tenter une nouvelle démarche auprès des patrons, mais il doute qu'elle réussisse. (National.)

La reine Victoria, accompagnée de la princesse Béatrice, a quitté Windsor pour se rendre à Menton.

S. M. est partie par un train spécial, de Windsor, à 10 h. 20, pour Portsmouth.

Le yacht royal, accompagné de toute une flottille, a pris les augustes voyageurs pour les conduire à Cherbourg où ils sont arrivés hier matin.

Le yacht qui avait amené la Reine d'Angleterre et les deux autres navires qui l'avaient escorté, ont quitté hier la rade, retournant en Angleterre.

UNE CHASSE PRINCIÈRE.

Samedi, en arrivant à Chantilly, l'Impératrice d'Autriche-Hongrie a été reçue à la gare par M. le duc d'Aumale, M. le duc de Nemours, M. le duc de Chartres et M. le

duc d'Alençon ; elle a été conduite en break au château, où une brillante réunion d'invités l'attendait. Ses trois sœurs, la reine de Naples, la comtesse de Trani et la duchesse d'Alençon, devant suivre la chasse en break attelé en poste, étaient au milieu des invités, à savoir M^{me} la duchesse d'Uzès, le duc de la Trémoille, le marquis de Beauvoir, le roi de Naples, le comte de Trani, etc., etc.

Un déjeuner des plus succulents a eu lieu ; puis on est parti pour la chasse, qui a été brillamment conduite par le capitaine des chasses du duc d'Aumale, M. Quiclet. Les princes étaient en tenue anglaise, culotte blanche, habit rouge, bottes à revers.

Le rendez-vous était dans un des plus beaux carrefours de la forêt, la Table, où tout le monde était rendu à midi. L'Impératrice montait une de ses bêtes favorites, *Lady Owendry* ; elle avait le duc d'Aumale à sa droite ; le prince de Liechtenstein était derrière, à côté de M. le duc de Nemours.

Le cerf a été attaqué au lieu dit les Grandes-Ventes, et rudement mené pendant près de trois heures jusqu'à Molton, où il a été forcé par les meutes et pris. L'hallali proprement dit n'a pas duré moins de trois quarts d'heure.

L'Impératrice, qui avait franchi deux fois une rivière, près de Molton, pour être plus près dans la piste de l'animal, a présidé la curée, qui a eu lieu dans la grande cour d'honneur du château de Chantilly : le pied d'honneur a été présenté par le capitaine Quiclet à l'Impératrice.

À trois heures a été servi un lunch dans la splendide galerie qui sert de salle à manger dans les réunions de grand cérémonial, et qui est tendue de magnifiques tapisseries décoratives représentant des scènes de chasse à courre.

Un surtout en biscuit de Sèvres, représentant la scène animée d'une chasse sous Louis XVI et dont les acteurs lilliputiens forment des groupes de pistons et de cavaliers fort bien réussis, a été très-estimé.

Après le lunch, le châtelain a fait visiter sa royale demeure à l'Impératrice, qui en a admiré les beautés.

ALGÉRIE et TUNISIE.

Les nouvelles reçues sont graves, paraît-il, car le cabinet ne les a point communiquées à l'Agence Havas. On redouterait pour le printemps une levée d'armes. D'autre part, on dit que le gouvernement a la preuve que la Turquie a envoyé des troupes dans la Tripolitaine, et que la Porte ne serait pas étrangère au mouvement insurrectionnel qui vient de se produire sur les frontières tunisiennes.

Le Temps publie cette dépêche, que nous voudrions voir démentir :

Tunis, 13 mars, 8 h. 50, soir.

« Un jeune israélite de Bizerte, âgé de seize ans, commis chez un marchand français de Bizerte, s'était plaint d'un vol dont les coupables paraissent être un janissaire du

vice-consul de France et un caravanier. Pour ce fait, il a été frappé à coups de canne dans la boutique de son patron par le vice-consul de France, puis saisi et mené devant le bureau militaire arabe, qui a fait rouer de coups cet individu, sujet tunisien.

» L'israélite est malade des suites de cette exécution. Le bureau arabe a aussi fait fermer la boutique du patron de l'israélite. »

ÉTRANGER

Rome, 15 mars.

Le général Garibaldi a un nouvel accès, et cette fois on désespère de le sauver.

ANGLETERRE. — D'après la *Pall Mall Gazette*, la reine Victoria a visité, mercredi, dans la soirée, le collège Beaumont, dirigé par les Pères-Jésuites à Old-Windsor, et y a reçu une adresse de félicitations des élèves. Sa Majesté a été reçue par le père Cassidy, recteur du collège ; M. Trafford a lu l'adresse signée par les élèves, laquelle a été ensuite remise à la Reine.

Les collégiens avaient également chargé deux de leurs camarades de remettre de magnifiques bouquets à Sa Majesté et à la princesse Béatrice qui l'accompagnait. La Reine a répondu qu'elle était extrêmement flattée de l'adresse loyale et dévouée des élèves ; elle a adressé des paroles gracieuses à plusieurs d'entre eux et s'est retirée lorsque les élèves eurent chanté l'hymne national.

ALLEMAGNE. — Les étudiants serbes qui ont rendu au général Skobeleff une visite, pendant laquelle il a prononcé un discours contre l'Allemagne, viennent d'être officiellement désavoués par le gouvernement serbe.

On écrit de Berlin :

« La proclamation du prince Milan comme roi des Serbes, qui a passé chez vous inaperçue, a été accueillie dans nos cercles politiques avec d'autant plus de joie qu'elle aura comme conséquence immédiate de détourner l'orage, c'est-à-dire la conflagration générale que le mouvement slave devait fatalement amener.

» En Serbie existent deux partis : le parti autrichien et le parti russe. Le parti autrichien, ayant eu le dessus, c'est lui qui a provoqué la proclamation du prince Milan, lequel s'est empressé, de son côté, de fermer et de dissoudre tous les comités slaves qui, grâce au concours en hommes et en argent du parti russe, étaient un des éléments les plus puissants de l'insurrection bosniaque et herzégovinienne.

» L'exemple du prince Milan a eu également pour effet de calmer les velléités panslavistes du prince du Monténégro et du prince de Bulgarie, non-seulement alliés, mais dépendant exclusivement de la Russie. »

Le *National belge* annonce, d'après une dépêche de Berlin, que les ambassadeurs

d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie à Saint-Petersbourg ont reçu ordre de suspendre toute communication avec le gouvernement russe, tant que le général Skobeleff n'aura pas été sévèrement puni.

Cette nouvelle, dit l'*Union*, est peut-être exagérée, au moins dans la forme ; car nous n'avons pas appris jusqu'à présent que le général ait subi une peine disciplinaire, et lui aurait été infligée sans doute si les ambassadeurs l'avaient demandée comme répression.

Du reste, aucun journal de Berlin ne confirme cette information.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 mars. La Bourse est encore faible. La réponse des rentes a lieu aujourd'hui, elles sont toutes abaissées par suite de la faiblesse générale du marché.

Les affaires manquent, les cours sont donc aussi bien sur les rentes que sur les valeurs. Les fonds étrangers sont délaissés, à l'exception du Turc qui s'avance à 11.70.

L'Italien est calme à 87.40. Les fonds publics français sont en recule de la séance. Le 3 0/0 ouvre à 83.87, fait 83.82 et reste 83.90. On fait 84.02, 84.05 et 84.22 sur l'amortissement. Le 5 0/0, de 116.50, faiblit à 116.47 et clôture à 116.50.

Les sociétés de crédit sont peu actives. La Banque de France a perdu 75 fr. à 3.42. La Banque de Paris s'inscrit à 1.165.

Les capitalistes qui veulent faire un placement de tout repos et d'un revenu convenable achètent des obligations émises en ce moment par le Crédit Foncier à 480 fr. et donnant un produit annuel de 20 fr., soit plus de 4 0/0 net d'impôt. Les obligations à lots 1879, participant à 6 fr. par an, sont l'objet de nombreuses demandes de la part de la petite épargne.

Le Crédit Lyonnais est comme la veille à 116.50. Les valeurs ont un avenir aussi sérieux et aussi solides que celle-ci.

Les Bons de l'Assurance Financière sont activement recherchés aux environs de 300 fr. Les polices de capitalisation remboursables à 100 francs et payables 1 fr. par mois, sont devenues très-rares. Les capitalistes doivent s'attacher de préférence à tout autre.

La Banque de Prêts cote 345, en attendant la reprise qui se fera à bref délai. Grande faiblesse sur la Banque Nationale qui cote 565 et sur la Banque Parisienne.

Parmi les valeurs industrielles, le Rio-Tinto reste très-ferme à 660, par suite d'achats répétés des capitalistes, qui apprécient hautement sa bonne valeur.

Les Chemins de fer Français ont un cours lourd : Lyon, 1,717.50 ; Nord, 2,430.

Chronique militaire.

ÉCOLE DE SAINT-MAIXENT.

326 élèves pour l'armée de terre, 37 élèves pour l'armée de mer sont admis, cette année, à l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent.

Des 326 premiers, 240 ont été reçus à la suite des examens et 86 appartiennent à l'armée d'Afrique. Ils se décomposent ainsi sous le rapport des grades : 5 sergents, sergents-majors, 266 adjudants.

ainsi que mon avenir, ne dépendent que de moi ! Je ne puis donc avoir qu'un regret ; mais celui-là est cruel !

Manuel songeait aux parents de sa mère.

— Pourquoi ne pas se borner à me déshériter ? pourquoi me déclarer indigne de leur affection, dédaigner de répondre à mes lettres, me punir, en résumé, de leurs propres fautes ! Oh ! je leur prouverai, tôt ou tard, combien ils sont injustes !

Autre motif de résolutions énergiques, mais aussi le côté vraiment amer des réflexions de Manuel, qui, tout à coup, crut apercevoir, au milieu d'un groupe de personnes inconnues, son oncle, le chevalier, causant et gesticulant avec animation.

Il s'arrêta stupéfait. Quoi de plus simple, pourtant, si son oncle s'était marié aux environs de Paris, que de l'y rencontrer prenant le frais air de famille dans une promenade publique ?

Après un instant d'hésitation, Manuel se rapprocha. Il s'avancait à couvert des arbres de l'allée et fut bientôt assez près, sinon pour entendre, au moins pour voir les personnes assises autour du vieux chevalier.

Une dame d'un âge mûr, très-bien mise, sans recherche, d'une physionomie intelligente et bien éveillée, la mère de deux jeunes femmes, agréables, près desquelles se trouvaient plusieurs jeunes gens, leurs maris et leurs frères.

Sept heures et demie sonnaient. Une main se posa familièrement sur l'épaule de Manuel :

— Qu'observez-vous donc ainsi ? lui demandait Delcambre.

— Mon oncle de Vervaines, et s'il n'était pas si entouré je ne balancerai pas à l'aborder.

— Ici, en public, vous auriez le plus grand tort ! Mais venez, je n'ai pas une minute à perdre ; l'entretien commence à huit heures et je tiens à souffler un peu avant d'entrer dans la salle de conférence.

Manuel se laissa entraîner.

— Vous auriez eu le plus grand tort, je vous le répète, dit le docteur en lui prenant le bras. Au point où en sont les choses, après vos lettres demeurées sans réponses, vous devez attendre, pour provoquer un rapprochement très-désirable, entendons-nous bien, quelque grande circonstance, de celles qui rendent les réconciliations infaillibles.

— Qu'entendez-vous par grande circonstance ?

— Mais... votre mariage, par exemple.

— Cela risque, malheureusement, de tarder beaucoup, dit Manuel non sans mélancolie.

Le docteur ne sembla pas y prendre garde, et continua :

— Remarquez bien que, si monsieur votre oncle vous avait accueilli avec une froideur blessante, ou avec une brusquerie plus blessante encore,

vous ne voudriez plus une troisième fois faire les avances. Laissez-moi donc vous guider.

— Je n'ai cessé de suivre vos excellents conseils.

— Eh bien ! croyez-moi. Si vous rencontrez dans la rue ou ailleurs M. le chevalier de Vervaines, feignez de ne pas le voir ; à la dernière extrémité, le cas de nez à nez, saluez respectueusement, mais laissez venir, et si l'on ne vous adresse pas la parole, passez outre.

— Tout ceci m'est fort pénible.

— Eh ! cornes-bœuf ! répartit vivement le docteur, me forcerez-vous à vous dire que c'est là votre pénitence, comme du reste je vais le dire tout à l'heure à mon auditoire, à propos des progrès du paupérisme. On vit dans l'oisiveté, dans le luxe ; on oublie la charité, on surexcite l'envie, et puis on se plaint des passions criminelles qui engendrent les révolutions. Mon public est, en majeure partie, composé de gens riches et frivoles. Je les ai apitoyés, éduqués, attentifs, intéressés par des citations et des anecdotes. J'ai mis du miel au bord du vase. Il fallait attirer à moi.

— Vous y êtes supérieurement parvenu, mon cher docteur.

— Oh ! j'y vais avec prudence. Mes premières conférences sur l'esclavage, les cruautés des païens, les bienfaits de l'Évangile, les sociétés antiques et celles du moyen-âge, le servage et les ordres religieux, ont été nécessairement très-modérées,

Aujourd'hui je vais feuilleter le Koran, et au lieu de commentaires sur l'aumône, faire un chef-d'œuvre sur l'inhumaine paresse de gens qui prétendent être chrétiens.

— Allez-vous glorifier Mahomet ?

— Moi, vanter un charlatan ! non, certes ! mais me servir de ses plus beaux préceptes comme lanternes pour fouetter, non pas les marchands de temple, mais ceux qui en font un dormeur. Je m'ai réservé une petite place de biais sur l'estime dans le coin des amis, pour que nous nous réunissions ensemble comme nous allons entrer. Suivrez-vous ?

(A suivre.) G. DE LA LAMPROLLE.

Maximes et Pensées.

Pour bien juger les autres, il faudrait juger soi-même ; or, l'amour-propre est le plus grand défaut de son voile qui cache les défauts des autres. THOMAS VAILLANT.

L'appel fait à notre amour-propre est entendu, lors même qu'il émane de la personne qui nous inspire le moins d'estime. GALLIEN.

Il vaut mieux, pour l'imagination, être bonheur en avant, et nous donner des idées qui nous animent, que des regrets qui nous régissent. BENTLEY.

Les 57 élèves appartenant à l'infanterie de marine comprennent : 24 sergents, 22 sergents-majors, 44 adjudants. Dans l'armée de terre, il y a près de 5 adjudants sur 6 élèves-officiers ; dans l'armée de mer, il y a 4 adjudant sur 6 élèves.

Il est arrivé lundi matin, à Paris, un assez grand nombre d'officiers chinois, tous jeunes et sortant de l'arsenal impérial de Fou-Schiou.

Ces jeunes gens, qui appartiennent aux meilleures familles du pays, sont envoyés en France par leur gouvernement pour y parfaire leur instruction.

Ils ont été reçus, à leur arrivée, par le lieutenant de vaisseau Prosper Gicquel, qui, avec le titre d'amiral chinois, est directeur de l'arsenal de Fou-Schiou.

Ces jeunes étrangers, qui parlent parfaitement la langue française, avec un léger accent, se rendront avant peu dans les divers ports militaires et dans les ports de constructions navales ; ils voyageront ensuite en Angleterre et en Allemagne, puis ils reviendront à Paris, où M. Gicquel leur fera suivre des cours, afin de les faire admettre, au titre étranger, les uns à l'École polytechnique et à Saint-Cyr, les autres à l'École centrale et à l'École forestière.

LETRE DE TUNISIE.

Camp d'Halloufa (province de Constantine), 5 mars. — « Enfin Philibert vint ». Ce messie est arrivé le 15 février à Gafsa, et le lendemain nous avons démenagé. Notre retour s'est fait dans les plus mauvaises conditions. Nous avons eu un temps horrible, de la pluie, du vent, même de la neige. Avec cela, un convoi de chameaux qui tombaient par douzaines. Leur chargement était réparti tant bien que mal sur les moins affamés ; et on arrivait clopin-clopant à 5 heures du soir à l'étape.

Une « douce » surprise nous attendait à Tebessa. Au lieu d'aller à Bône, au lieu d'aller à Constantine, au lieu de rester à Tebessa, on nous a tout bonnement envoyés casser des cailloux à Ain Halloufa, sur la route de Constantine, à 38 kilomètres de Tebessa. En ce point, la route traverse un col à environ mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Les pluies de l'hiver et surtout les nombreux convois dirigés pendant les six derniers mois sur Tebessa l'ont complètement défoncée. Le courrier peut à peine y passer. Nous allons retaper une traverse et la rendre praticable aux voitures, afin qu'on puisse repierrer la route définitive, aimable travail qui nous est peut-être réservé.

Ain Halloufa est un charmant « port de mer » composé d'un *bordj* près d'une fontaine. *Ain Halloufa* signifie poétiquement la source de la Truie. Nous campons à 5 kilomètres de là, au fond d'un mamelon couronné de sapins et de chênes verts. Devant nous un magnifique horizon de plaines immenses où poussent, on ne sait pourquoi, des montagnes aux formes les plus bizarres. Il fait un vent à décorner les bœufs. Les ravissements sont encore plus difficiles qu'à Gafsa. L'administration nous envoie gracieusement du pain, mais débrouillez-vous pour le reste. Nous battons la campagne pour trouver des bœufs et des moutons ; bien heureux quand nous ne rentrons pas bredouille.

Nous nous sommes remis à faire de l'architecture. Poulailleurs, cuisines, écuries, hôtels « garnis » sortent de terre comme par enchantement. *L'Halfa* sert à tout. *Alpha* et *Omega*. *Principium* et *finis*.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur l'amendement de M. Laroze à l'article 1^{er} de la proposition de loi de M. Truelle, relative au taux de l'intérêt de l'argent, voté par 205 voix contre 159.

Ont voté pour : MM. Benoist, le comte de Civrac, le comte de Maillé, de Soland, le vicomte de Terves.

A voté contre : M. Maillé (Alexis).
Absent par congé : M. Bury.

Sur le projet de crédit de 7.458.783 francs, pour les travaux du chemin de fer du Sénégal, adopté par 363 voix contre 17.

A voté pour : M. Maillé (Alexis).
Ont voté contre : MM. le comte de Civrac, le comte de Maillé, de Soland.
N'ont pas voté : MM. Benoist, le vicomte de Terves.
Absent par congé : M. Bury.

Sur le projet de crédit supplémentaire de 118.345 fr. sur l'exercice 1881, pour achat de quatre tableaux provenant de la succession Courbet, voté par 324 voix contre 60.

A voté pour : M. Maillé (Alexis).
Ont voté contre : MM. le comte de Civrac, le comte de Maillé, de Soland, le vicomte de Terves.
N'a pas voté : M. Benoist.
Absent par congé : M. Bury.

Un éboulement à Langeais. DEUX VICTIMES.

Mardi, vers 6 heures du matin, les nommés Arsendeau, Pierre, âgé de 41 ans, et Barbe, Barthélemy, âgé de 28 ans, étaient occupés à extraire des pierres dans une carrière au lieu dit la Ragonnière, commune de Langeais, où ils demeurent, et appartenant à M. le marquis de Fayolles. Ils étaient là à peu près depuis une heure, quand tout à coup un bloc de pierre, d'une longueur de cinq mètres environ, vint à se détacher. Les deux pauvres ouvriers furent ensevelis sous ce bloc et l'alarme fut donnée par un troisième ouvrier, le sieur Proux, qui avait eu besoin de s'absenter un instant. Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure environ que

les malheureux ont été retirés : l'un d'eux, le sieur Barbe, a été complètement écrasé ; l'autre, le nommé Arsendeau, a été moins maltraité, mais il fut étouffé par les pierres et la terre qu'il avait sur la poitrine.

M. le docteur Bouthery, mandé à la hâte, se transporta sur les lieux ; mais il ne put que constater la mort des malheureux.

Le sieur Proux se trouvait à quelques mètres seulement de la carrière qui est à ciel ouvert ; s'apercevant que le bloc allait tomber, il avait bien crié : « Sauvez-vous ! sauvez-vous ! » mais il était trop tard.

Barbe était marié sans enfant ; mais Arsendeau laisse une veuve et deux enfants en bas âge. (*Indépendant d'Indre-et-Loire.*)

Judi, il y avait salut et sermon dans l'église de Saint-Epain (Indre-et-Loire). Tandis que le vicaire, M. l'abbé Durand, était en chaire, deux jeunes gens entraient dans le temple, suivis d'un chien, qu'ils firent aboyer en le frappant. L'un d'eux, la fine fleur du clan républicain de la commune, fumait tranquillement sa cigarette. L'autre avait aussi une cigarette à la main. Ne pouvant continuer son sermon, le vicaire descendit de chaire, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, après avoir sévèrement blâmé la conduite de ces individus.

HORTICULTURE.

Floraison abondante des rosiers vigoureux.

Le *Journal des Roses* indique les moyens à employer pour obtenir, presque au niveau du sol, une abondante floraison de roses.

Les Rosiers francs de pied, de variétés vigoureuses, sont ceux à préférer pour ce genre de culture.

Voici la manière d'opérer :

Si les Rosiers plantés sont en petits sujets, ne pas tailler la première année, mais courber vers le sol et fixer, à l'aide de petits crochets piqués en terre, toutes les pousses ; si les sujets sont vigoureux, les tailler à 15 ou 20 centimètres, de manière à obtenir une belle végétation, qui donnera l'année suivante une grande quantité de jeunes pousses à fleurs.

La première année, il importe de faire de copieux arrosages ; un paillis sur le sol conserve une fraîcheur constante. Aussitôt après la floraison, couper toutes les extrémités défeuillées ; arroser abondamment avec un mélange d'eau, de guano et de jus de fumier, tous les 3 ou 4 jours, pendant un mois, afin d'activer la nouvelle végétation, qui amènera une seconde floraison des Rosiers.

Les plantes ainsi traitées pousseront avec vigueur ; alors on pratiquera un nouveau cheillage en garnissant les endroits restés vides ; s'il y avait surabondance de branches, on couperait les plus faibles.

Si les Rosiers sont d'espèces gelables, il sera facile de les garantir en les entourant soit avec de la terre, soit avec de la menue paille ou des feuilles recouvertes de paillassons.

Comme il est reconnu que l'on obtient toujours une plus belle floraison sur le jeune bois des Rosiers, il conviendra de renouveler la taille tous les ans. Au mois de mars, après avoir enlevé les petits crochets et tout le bois mort, on taillera les plus fortes branches à 50 ou 60 centimètres, et les plus faibles à 30 centimètres environ.

Aussitôt la taille faite, on cultive légèrement le terrain à la fourche, en enterrant du fumier bien consommé et en évitant de toucher aux racines des Rosiers ; puis on piétinera la terre avant de recommencer le cheillage. Avec ces soins, on obtiendra une floraison de toute beauté.

Une corbeille très-bombée, ainsi garnie, sera d'un ravissant effet. On pourrait l'entourer de petits Rosiers minima ou d'autres plantes naines en bordure.

Quant aux Rosiers sarmenteux, que l'on rencontre principalement dans les variétés très-vigoureuses de Thés et de Noisettes, les Bank's, les Aynshires, etc., et qui sont employés généralement pour garnir des palissades, des tonnelles, des tiges d'arbres, etc., ils offrent l'inconvénient de ne pouvoir être suffisamment garantis des fortes gelées.

M. Myard, de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, pour obvier à cet inconvénient, préconise leur culture en cordons horizontaux. Voici comment il procède : sur une plate-bande, et en ligne, il les

espace de 4m. 50 à 2 mètres. Il plante ensuite sur la même ligne de petits piquets de distance en distance, et à 40 centimètres du sol il fixe un fort fil de fer galvanisé qui devra supporter les branches des Rosiers.

Lorsque les Rosiers sont en végétation, on ne laisse pousser qu'une seule branche ou deux, si l'on doit garnir à droite et à gauche ; on les attache ensuite au fil de fer pendant que le bois est encore à l'état herbacé ; lorsque la distance à parcourir est atteinte, on coupe l'extrémité des pousses.

Cette culture présente les deux avantages suivants : 1^o faire sortir de chaque œil de la branche couchée des rameaux qui se couvrent de fleurs et, par suite, en prolonger la floraison ; 2^o conserver avec facilité ces Rosiers pendant les hivers les plus rigoureux, si l'on a soin de les couvrir entièrement de terre, aux approches des grands froids.

L'année suivante, on taille les branches qui ont fleuri, afin d'en obtenir de nouvelles à la base du sujet, que l'on traitera ainsi qu'il vient d'être expliqué.

Nous ajouterons que ces mêmes espèces très-vigoureuses de Rosiers peuvent encore être utilisées sur les pelouses, soit en sujets isolés ou en petits groupes, où, abandonnées à elles-mêmes, elles forment des gerbes de branches qui se couvrent de fleurs et sont du plus bel effet.

(*Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube.*)

Faits divers.

Hier a eu lieu, dans tous les lavoirs de Paris, l'installation de la reine des blanchisseuses, qui est conduite triomphalement, aujourd'hui, dans tous les quartiers de Paris, à l'occasion de la mi-carême. Le chiffre des blanchisseuses de Paris dépasse cinq mille.

Une nouvelle dépêche de Bordeaux raconte ainsi la tentative d'assassinat de Plasac :

« Le sieur Soriac, armé d'un couteau, pénétra dans la chambre où reposait son oncle. Celui-ci, réveillé, se voyant menacé de mort, appela au secours et engagea une lutte terrible avec son neveu, qui lui fit d'affreuses blessures à la poitrine et lui arracha l'œil gauche.

Le fils de la victime, attiré par le bruit, se jeta sur le meurtrier, mais reçut aussi plusieurs coups de couteau et tomba râlant sur le corps de son père dont l'état est désespéré.

» L'assassin a été arrêté. »

Dimanche soir, au moment où commençait, au Grand-Théâtre de Lille, le premier acte des *Deux Orphelines*, un cri de terreur s'éleva dans la salle : un homme venait de tomber des quatrième galeries, et après avoir deux fois tourné sur lui-même, de s'abattre dans le parterre.

Par un hasard miraculeux, cet homme, nommé Queunant (François), est tombé dans l'intervalle qui sépare deux bancs, et sur un point de la salle qui n'était pas encore garni de spectateurs ; il ne s'est fait aucune blessure, et a été reconduit à son domicile.

On écrit de Rodez :

« La petite localité du Mazet, canton de Sauveterre, est depuis quelques jours dans un grand émoi.

» Une dizaine de vaches sont mortes de la rage, et on croit que tout le troupeau auquel appartiennent ces animaux est atteint.

» Un petit chien mordit tout d'abord une de ces bêtes. Celle-là transmit l'horrible maladie à quelqu'une de ses congénères et ainsi de suite.

» Les animaux mordus sont très-difficiles à contenir. Ils éprouvent de violents mouvements nerveux et frappent convulsivement de leur front et de leurs cornes tout ce qu'ils rencontrent devant eux.

» Un taureau aurait fait un si terrible effort en tirant sur la chaîne qui le retenait qu'il aurait emporté une partie de sa crèche et se serait livré, à moitié étranglé, à une course furieuse à travers l'écurie. »

LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le **ROB LECHAUX** Cresson et Salsepareille rouge concentrés et iodures, garanti sans mercure, fortifie, purifie et régénère le sang.

Le **ROB LECHAUX** Rend la force aux enfants lymphatiques, aux jeunes filles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.

Le **ROB LECHAUX** détruit sans retour et sans impuretés contenues dans le sang.

Le **ROB LECHAUX** donne de l'appétit, facilite la digestion, supprime la constipation, évite les congestions.

Le **ROB LECHAUX** régénère rapidement les Glandes, Démangeaisons, Eczémas, Plaies, Douleurs, Toux rebelles, Asthme, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS
Je n'ai, mon cher confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre **ROB LECHAUX**, qui a donné des résultats vraiment surprenants. En voici un autre. Une jeune femme souffrait horriblement de darts vives qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre **Rob Lechaux** et de votre **Pommade anti-dartreuse**, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé.

NORV, Ph^o de l'école de Paris, à Mayenne.

Le **ROB LECHAUX** est le meilleur reconstruitant que l'on puisse donner pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le **ROB LECHAUX** garanti sans mercure, remplace avantageusement l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.

Envoi gratis d'une broch. intéressée avec attestat. nombr. Le flacon 4 fr., expéd. franco de 6 fl. pour une cure contre mandat-poste de 21 fr. adressé à **MARIO LECHAUX**, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 46, Bordeaux.

A Saumur : Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS
5 fr. AU LIEU DE 8 fr.

Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an. Ils ne manqueront certainement pas l'occasion qui leur est offerte de recevoir chaque semaine l'excellente Lanterne d'Arlequin, dont ils connaissent déjà l'esprit et le but, et qui est patronnée par l'élite de nos amis pour combattre vigoureusement les ignobles petites brochures dont nos adversaires empoisonnent chaque jour les villes et les campagnes.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

Le Journal des Connaissances utiles nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'il paraîtra dorénavant sous le titre de

La Revue Illustrée
UNIVERSELLE

Beaux-Arts, Connaissances utiles, Arts industriels.

Voici les nouveaux prix d'abonnements : Pour toute la France, un an, 25 fr., — six mois, 13 fr., — 3 mois, 7 fr.

Envoi franco d'un numéro spécimen contre 40 centimes adressés au Directeur, 38 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

LES FRÈRES MAHON médecins des hôpitaux de Paris obtiennent mille guérisons par an, terme moyen, de Maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures, et à Saumur, à la pharmacie GABLIN, tous les jours, à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 45 —	11 h. 15 —	9 h. 45 —	11 h. 15 —
8 — 25 —	7 — 39 — soir.	11 — 15 —	4 — 55 —	11 — 15 —	11 — 15 —
11 — 15 —	4 — 55 —	11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —
1 — 17 soir.	11 — 43 —	11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —
4 — 55 —		11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —
7 — 50 —		11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —	11 — 15 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Saumur à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 15.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS 1882.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 %	83 75		70	Comptoir d'escompte	1020			C. gén. Transatlantique	550		
3 % amortissable	84 20	15		Crédit de France				Canal de Suez	2480	35	
3 % amortissable nouveau				Crédit Foncier, act. 500 fr.	1600	5		Société autrichienne	640		5
4 1/2 %	112 40		10	Obligations foncières 1877	344			OBLIGATIONS.			
5 %	116 65	05		Obligations communales 1879	438			Est	372		
Obligations du Trésor	510	2		Obligat. foncières 1879 3 %	433	50	50	Midi	375		
Obligations du Trésor nouvelles	510			Sac. de Crédit ind. et comm.	730			Nord	382		
Dép. de la Seine, emprunt 1867	238		50	Crédit mobilier	610			Orléans	377		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	303	2		Est	770	10		Ouest	373		
— 1865, 4 %	518	3		Paris-Lyon-Méditerranée	1715		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	380		
— 1869, 3 %	400			Midi	1265		5	Paris (Grande-Ceinture)	380		
— 1871, 3 %	394			Nord	2155	25		Paris-Bourbonnais	371	50	
— 1875, 4 %	518			Orléans	1345	5		Canal de Suez	565		
— 1876, 4 %	517			Ouest	830						
Banque de France	5220	10		Compagnie parisienne du Gaz	1642	50	2 50				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir, omnibus-mixte.	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers)	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — omnibus.	
9 — 43 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — omnibus.	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire, le dimanche 26 mars 1882, à midi.

A Saumur, en l'étude de M^e MÉHOUS, **UNE MAISON** Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 10. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort-en-Vallée.

A AFFERMER
Pour le 1^{er} novembre prochain, **MAISON** Bourg de Saint-Martin, entre la levée et le chemin de fer. Bâtimens de service, cours, jardin potager et fruitier et bosquet. S'adresser à M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort. (156)

A VENDRE
POUR CAUSE DE SANTÉ, **LES FOURS A CHAUX DE DAMPIERRE** S'adresser à M. CHIVERT, rue d'Alsace, à Saumur. M. Chivert associerait, pour plusieurs années, un acquéreur qui le désirerait. (157)

A LOUER
Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON** Rue de Bordeaux, 17. Comprenant : Salon, salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, cave, serres, cour, jardin. S'adresser à M^{me} MESLAIN, rue d'Orléans, 81, ou à M. MOUSSARD.

Etude de M^e GAZEAU, notaire à Jarzé (Maine-et-Loire).

A VENDRE OU A LOUER
BELLE HABITATION Près le bourg et commune de Jarzé. Jardins anglais et potager, cours d'eau et prairie de première qualité, le tout de 3 hectares 59 ares 50 centiares. Communications rapides avec Angers et Baugé. Bureau de poste et télégraphe.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON** Rue Saint-Jean, n^o 44. Occupée par M. Limier, marchand de parapluies. S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin, 20, à Saumur. (111)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON** Située place des Récollets, Avec BEAU JARDIN bien affrui et dépendances. S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf.

MAISON A LOUER Rue de la Petite-Bilange, n^o 10. S'adresser à M. DELAMARRE. (11)

A CÉDER
PRÉSENTMENT **UN MAGASIN** D'Épicerie, Mercerie et Faïence. 25, rue de l'Hôtel-Dieu, à Saumur. S'adresser à M^{me} veuve BOISNIER, qui l'occupe. (158)

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande un clerc, sachant faire les actes courants.

M^e MAHOUBEAU, notaire à Tours, demande un premier clerc très-capable.

ON DEMANDE un petit jeune homme pour apprendre la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANUSE 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

A CÉDER, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

J.-A. FRESCO Chirurgien - Dentiste de Londres, A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n^o 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

JOURNAL D'AFFICHES 5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAÎSSANT LE DIMANCHE Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries. Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie. ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

En vente chez tous les libraires : **LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE** ET **DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE** DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830) Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 80.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU ET LES **ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR** Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

PHARMACIE-DROGUERIE Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur, Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris, 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon-soupape de Robert et le biberon-pompé de H. Monchovaux.

Thés **CHOCOLAT** Vanille Qualité supérieure **GUÉRIN-BOUTRON** PARIS Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. Saumur, imprimerie de P. GODDET. Certifié par l'imprimeur soussigné.